

C O M M U N I Q U É D E P R E S S E

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DESJARDINS LANCE UN APPEL DE PROJETS POUR SON FONDS DE 100 M\$

LANCÉMENT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS POUR LE KAMOURASKA ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Saint-Pascal, 14 juin 2017 - Les caisses Desjardins du Kamouraska procédaient, aujourd’hui, au lancement du Fonds de développement des régions donnant ainsi le coup d’envoi au 1^{er} tour d’appel de projets qui s’échelonnera sur une période de trois ans. Quant à la région Kamouraska et Chaudière-Appalaches, elle s’est vue confier **une enveloppe de 4,2 M\$** pour soutenir des projets de développement pour ses membres et sa collectivité.

Rappelons que le Mouvement Desjardins annonçait, en novembre dernier, la création d’un Fonds de développement de 100 M\$ sur trois ans pour soutenir des projets porteurs pour les régions, des projets d’entrepreneuriat, de développement des affaires, d’innovation économique et sociale.

Par exemple, le fonds pourra appuyer la mise sur pied d’une coopérative axée sur les services de proximité ou encore s’associer à une initiative visant à répondre à des besoins de main-d’œuvre spécialisée pour les entreprises régionales. Le fonds sera complémentaire aux Fonds d’aide au développement du milieu des caisses et aux actions de Capital régional et coopératif.

L’ambition régionale est de soutenir des initiatives qui influencent positivement la vitalité de son milieu par la mobilisation et l’implication des principaux acteurs de la communauté. Les projets devront être en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins (éducation financière, responsabilité sociale, développement durable, prise en charge des milieux); avoir des objectifs de développement clairs et bien documentés et présenter des retombées positives à moyen et long terme pour la région Kamouraska et Chaudière-Appalaches.

De plus, les projets soumis devront répondre à certains critères en lien avec les besoins prioritaires établis par le Conseil régional Kamouraska et Chaudière-Appalaches :

- Stimuler le développement du territoire en soutenant des projets porteurs (développement d’affaires, innovation économique et sociale) afin d’aligner Desjardins sur sa raison d’être d’enrichir la vie des personnes et des communautés.
- Promouvoir, soutenir et favoriser les initiatives porteuses pour l’entrepreneuriat et pour les jeunes de la région.

Les organismes qui souhaitent déposer une demande doivent s’adresser à leur caisse et transmettre leur demande ainsi que tous les documents pertinents par courriel à melanie.z.martel@desjardins.com, et ce, **avant le 1^{er} septembre 2017**. Il est à noter que le formulaire d’appel de projets est disponible sur le site Internet de votre caisse dans la section Engagement dans la communauté, sous l’onglet Développement du milieu.

Pour obtenir plus d’information quant aux orientations du fonds, aux critères d’éligibilité et/ou au processus de proposition d’une initiative, vous pouvez vous référer directement à votre caisse Desjardins.

- 30 -

Source :

Jacques Lavoie, membre du comité d’évaluation
Conseil régional Kamouraska et Chaudière-Appalaches
418 856-2340